

REPUBLIQUE FRANCAISE

EXTRAIT DU REGISTRE

des Délibérations du Conseil Municipal

DEPARTEMENT

de la commune de MONTREAL DU GERS

GERS

Du canton de MONTREAL DU GERS

NOMBRE DE MEMBRES

afférents qui ont pris
au Conseil En exercice part à la
Municipal Délibération

Séance du 28 décembre 2017

-----15-----15-----12-----

L'an deux mille dix sept-----

et le 28 décembre

Date de
convocation

22/12/2017

Date
d'affichage
22/12/2017

à -----20-----heures-----30-----, le Conseil Municipal de cette commune, en séance ordinaire, régulièrement convoqué, s'est réuni au nombre prescrit par la loi, dans le lieu habituel

de ses séances, sous la présidence de Monsieur Gérard BEZERRA.

Présents : MM. BEZERRA Gérard, BETUING Serge, Mmes CUZACQ Geneviève, FIN Thérèse, MM. LAFFARGUE Michel, ANTONIAZZI Jean-Pierre, LANSMANT Sébastien, Mme MONDIN-SEAILLES Christiane, Mme PLOQUIN Cécile, Mme CARRERE Amandine, Mme DESPAX Nelly, M. LABEYRIE Nicolas.

Excusés : M. CASTAY Jean-Marc, M. CABANNES Pierre, Mme DAL BEN Carine.

M. LANSMANT Sébastien a été élu secrétaire de séance.

Objet de la Délibération

Mise en vente du toboggan de la Base de Loisirs

Dans le projet de réhabilitation de la base de loisirs porté par la Communauté de Communes de la Ténarèze, le toboggan, le système de pompes et la piscine de réception ne sont pas conservés. De ce fait, Monsieur le Maire propose au Conseil Municipal de vendre cet équipement au plus offrant.

Le Conseil Municipal,
Où les explications de Monsieur le Maire,
Accepte la proposition ci-dessus.

Fait à MONTREAL le 28 décembre 2017.

Le Maire,